

# 10 REVENDICATIONS aux INSTITUTIONS EUROPEENNES émanant de la 8<sup>ème</sup> Rencontre européenne des PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE

## Revendications générales

1. Rendre compte davantage et de façon plus visible des actions entreprises pour assurer le suivi des propositions et recommandations faites lors des Rencontres européennes.
2. Montrer comment les mesures prises pour contrer la crise économique et financière éviteront aux personnes en situation de pauvreté d'être des « dommages collatéraux » de la gestion de cette crise.
3. Démontrer comment la lutte contre la pauvreté a été diffusée transversalement dans les politiques telles que les politiques rurales, les transports, le marché intérieur et faire apparaître comment l'éradication de la pauvreté est une priorité à l'agenda de l'UE.

## Logement

4. Montrer quelles étapes concrètes ont été réalisées pour défendre le droit au logement et pour contrer le sans-abrisme.
5. En matière de logement et de sans-abrisme, démontrer les politiques suivies pour rencontrer ce que vivent les communautés Rom et migrantes, leurs conditions très précaires et les expulsions auxquelles ces communautés doivent faire face.

## Services de base

6. Montrer les étapes réalisées pour assurer un plus large accès à l'information concernant les droits des gens, un accès réel aux services disponibles et comment le point de vue des usagers est pris en compte dans la fourniture de ces services essentiels.
7. Evaluer l'impact de la libéralisation et de la privatisation des services d'intérêt général, y compris des services sociaux, sur la qualité, l'accessibilité et le caractère abordable de ces services.

## Inclusion financière

8. Montrer les mesures qui ont été prises pour assurer l'inclusion financière des personnes en situation de pauvreté dans des domaines tels que le conseil vis-à-vis de l'endettement, l'accès à un compte bancaire, l'éducation à la gestion budgétaire.
9. Montrer les mesures prises pour assurer l'accès à un revenu minimum adéquat dans tous les Etats membres de l'UE.

## Participation

10. Soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté et de leurs organisations dans l'implantation des politiques de lutte contre la pauvreté et leur assurer une participation active à l'année 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ces 10 revendications sont issues du rapport de la 8<sup>ème</sup> Rencontre et constituent un aide-mémoire pour le suivi de cette Rencontre

Le [rapport complet](http://www.eapn.eu) est disponible sur le site d'EAPN ([www.eapn.eu](http://www.eapn.eu))